



RÉALISÉ EN  
COLLABORATION  
AVEC



Fonds Français pour  
l'Environnement Mondial



RÉSULTATS

FR

2015



# La première évaluation de la politique bois des collectivités publiques



Le Baromètre BOIS vise à évaluer la politique d'achat des produits bois des institutions publiques. Il cherche à les inciter à améliorer leurs performances environnementales, à l'instar du Baromètre PAP50 sur le papier. Mis en place en 2012 sur une cible de grandes entreprises, il analyse pour la première fois en 2015 les engagements et les pratiques de consommation d'un échantillon de collectivités publiques (régions, départements, grandes villes).

# SECTEUR COLLECTIVITÉS PUBLIQUES



Les résultats du Baromètre BOIS 2015 ne sont pas très encourageants. Les réponses (ou l'absence de réponses) montrent que le sujet est encore loin d'être bien maîtrisé par les acteurs publics, malgré bien des politiques et des discours (Grenelle, Plan Administration Exemplaire...).



Le sujet de l'approvisionnement en bois est encore mal connu et ses multiples dimensions restent mal comprises : valeur des bois tropicaux, intérêt du bois local, définition de la légalité et de la certification, durabilité...

## UNE VRAIE QUESTION ÉMERGEANTE

Malgré l'intérêt manifesté pour la thématique et les multiples relances et appuis téléphoniques mis en œuvre par le WWF, seules 16 organisations publiques (3 grandes villes, 12 conseils généraux et 1 conseil régional) ont participé pleinement au Baromètre BOIS 2015. Ce taux de participation très faible et les échanges avec les 95 organisations publiques contactées montrent bien que le sujet est encore aujourd'hui mal traité.

Un investissement dans les services achats est indispensable, en commençant par l'écriture d'une politique d'approvisionnement bois qui soit durable puis la mise en place de procédures et d'outils de suivi des achats qui soient fiables.

## DES RISQUES PLUS OU MOINS GRANDS SELON LES ACTEURS

Une première étape consiste à analyser les types de produits achetés, les quantités, les origines des bois et les labels de certification demandés, de façon à évaluer les risques induits.

L'organisation achète-t-elle des bois tropicaux, des bois certifiés FSC ou PEFC (ou équivalents), quels sont les volumes ? A partir de cet état des lieux initial, on peut dès lors percevoir une plus ou moins grande compréhension des enjeux.

Par exemple, parmi les 16 organisations analysées, la métropole Nice-Côte d'Azur et le conseil général Loire-Atlantique, qui achètent des volumes importants de produits variés, dont du bois tropical, présentent une sensibilité importante au risque (non durabilité, illégalité). À l'inverse, la métropole de Lille ou le conseil général des Hautes-Alpes qui ne font appel qu'à des bois tempérés ont une sensibilité moindre.

# TABLEAU DES RÉSULTATS

## BAROMÈTRE BOIS 2015

	Exposition aux risques	Résultat général																			
		Sur 100		RANG		Responsabilité de l'engagement bois		Qualité du document de politique d'achat bois		Qualité du pilotage de la politique		Qualité des exigences de gestion durable des forêts		Adéquation des moyens mis en œuvre		Qualité du suivi de la mise en œuvre		Qualité des résultats de la politique		Transparence	
		Sur 100	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG	Sur 10	RANG
Institution ou conseils départementaux	Oise	50	14	16	2,7	2	0	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
	Comité interprofessionnel pin maritime	47	16	15	1,3	0	0	6,3	5,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Aude	40	20	14	5	2	0,3	3,4	5,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Hérault	47	23	13	5,3	1,3	2,5	3,3	1,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Hautes-Alpes	40	24	12	2,7	4	0	3,5	3,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Eure	40	25	11	3,3	4,7	0	3,4	3,4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Loire	30	28	10	2,7	3	6,3	0,7	4,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Manche	47	29	9	4,7	5,3	5	0,1	3,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Loire-Atlantique	87	36	6	10	3	0	5,2	5,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Somme	40	37	5	4,7	7,3	3,8	5,5	3,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
	Pyrénées-Atlantiques	50	39	4	6,7	2	1,7	0,7	7,3	0,5	7	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Gironde	57	54	2	4	8,3	5,5	4,9	2,8	0	10	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	
Métropoles	Lille	23	32	8	7,3	3	0	6,5	1,6	2,5	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Nice Côte d'Azur	87	41	3	6,7	8,3	3	4	5,4	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
	Paris	63	69	1	10	10	9	6,6	7,5	0	7	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Région	Languedoc-Roussillon	30	34	7	6	5,3	1,3	5,8	4	0	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
<b>Moyennes</b>	<b>50</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>3,2</b>	<b>4,3</b>	<b>2,5</b>	<b>3,7</b>	<b>4</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>

Parmi les nombreuses organisations publiques contactées qui n'ont pas souhaité participer, trois grandes catégories apparaissent (suivant les documents disponibles en ligne) :

- celles ayant une "politique d'achat bois" : ville de Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Saint-Etienne, Saint-Etienne-Du-Rouvray, Strasbourg ; conseil départementaux du Bas-Rhin, Essonne, Haute-Savoie, Vosges ; conseils régionaux d'Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, PACA, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes.

- celles ayant un document général sur l'achat durable : ville d'Arras, Bordeaux, Clermont Ferrand, Limoges, Marseille, Metz, Nancy, Lorraine, Reims, Rennes, Toulouse ; conseils départementaux de

- l'Ain, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Cantal, Corrèze, Côte d'Armor, Côte d'Or, Dordogne, Doubs, Eure-et-Loir, Finistère, Gard, Gers, Haute-Garonne, Haute-Loire, Haut-Rhin, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher, Nord, Maine-et-Loire, Oise, Sarthe, Vendée ; conseils régionaux d'Alsace, Aquitaine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes ;
- celles n'ayant aucun document sur l'achat éco-responsable (quel que soit le matériau) : ville de Dijon ; conseils départementaux de l'Aisne, Allier, Ardèche, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Calvados, Haute-Marne, Jura, Meuse, Morbihan, Picardie, Puy-de-Dôme, Seine-Maritime ; conseils régionaux de Bretagne, Centre, Haute-Normandie, Limousin.

### LÉGENDE

→ Sensibilité au risque :

■ Faible      ■ Important  
■ Moyen      ■ Fort

→ Baromètre BOIS 2015 et critères :

■ Très bon      ■ Insuffisant  
■ Moyen à bon      ■ Mauvais

## DE L'ENGAGEMENT NAISSANT...

La moitié des organisations ayant répondu au Baromètre BOIS n'ont pas de politique d'approvisionnement relative au bois, ou de documents apparentés qui fixent des règles et objectifs. Il s'agit pourtant d'un document clé de voûte de tout le dispositif garantissant la durabilité. Il doit contenir des engagements clairs et chiffrés. Seules les métropoles de Paris et Lille ainsi que le conseil général Loire-Atlantique ont écrit une politique d'approvisionnement bois claire et de longue date. Les engagements sont bien en place.

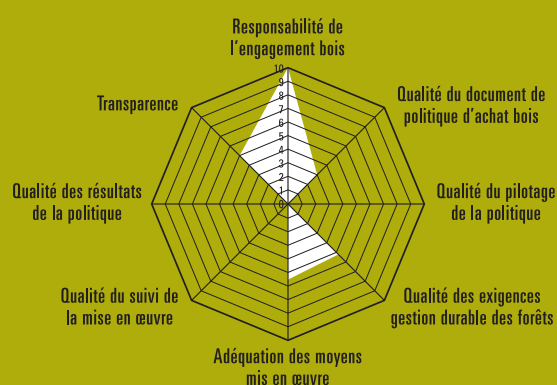
## ... À UNE MISE EN ŒUVRE SUIVIE ET EFFICACE

La lacune majeure de toutes les organisations se situe nettement dans leur capacité à mettre en œuvre les engagements, à les suivre en documentant les achats de bois. Cela est pourtant indispensable pour faire la preuve, en toute transparence, que les engagements de la politique bois affichée ne sont pas un vain mot.

En 2015, aucune organisation ayant répondu au Baromètre BOIS n'obtient une note supérieure à 2,5/10 (très insuffisant) au critère « qualité du suivi de la mise en œuvre ».

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Loire Atlantique



Sensibilité des achats bois forte, politique adaptée aux enjeux et écrite, ancienne (depuis 2009) et responsable, fixant des engagements à l'achat de bois, le Conseil général de Loire-Atlantique est un bon exemple sur le papier. La note au baromètre est donc supérieure à la moyenne des institutions notées (6<sup>e</sup> sur 16).

La mise en œuvre de la politique (pilotage, suivi et évaluation de l'atteinte des objectifs) n'est toutefois pas encore à la hauteur à ce jour. Une marge de progression nette qui demande la mise en place d'un outil de suivi.

## L'interview

MAIRIE DE PARIS



Anne Hidalgo, Maire de Paris

« Arriver en tête du Baromètre BOIS du WWF/ATIBT/AFD est une grande fierté pour Paris. Ces résultats viennent conforter la démarche de responsabilité des achats que nous avons instaurée et à laquelle nous sommes très attachés.

Je pense que nous pouvons avancer sur les certifications que nous choisissons pour réaliser nos achats de bois, et que nous devons poursuivre la sensibilisation à l'utilisation des éco-matériaux. Nous voulons valoriser les labels de grande qualité, comme le label FSC. C'est d'ailleurs pour signifier cet engagement que j'ai accepté de signer le manifeste du FSC, publié à l'occasion de la COP21. Paris a mis à disposition de ses agents un guide des éco-matériaux, actuellement en cours de révision. Nous souhaitons inciter nos partenaires à partager leurs expériences pour nous inspirer des bonnes pratiques. Les collectivités locales ont, selon moi, un fort devoir de prescription en matière d'achats responsables.

L'enquête du WWF/ATIBT/AFD permet à la Ville de faire le bilan de ses engagements concernant les achats de bois. L'action publique ne concerne pas seulement les élus ou l'administration. Il est important d'ouvrir le champ politique à tous les acteurs pouvant apporter leur point de vue sur les sujets qu'ils connaissent. La concertation permet d'envisager tous les possibles pour faire émerger une ville véritablement juste et durable. »

## CONCLUSION & PERSPECTIVES

Comment progresser sur un sujet complexe comme l'approvisionnement durable en bois ? En la matière, les organisations publiques ont un devoir d'exemplarité, d'innovation et de transparence. Certaines y répondent déjà, mais elles sont bien trop rares.

Dans la suite des grands choix planétaires de la COP21 à Paris, primordiale pour le climat, comment imaginer que des avancées réelles puissent faire changer les comportements dans le monde et en France si des engagements forts ne sont pas immédiatement mis en pratique sur une question concrète comme l'achat de bois, avec des répercussions sur la dégradation des forêts, le développement durable, le bilan carbone ou l'emploi local ?

Une politique d'approvisionnement bois responsable agit autant sur l'environnement (limitation des émissions de CO<sub>2</sub>) et l'économie (réduction des dépenses publiques) que sur le social en appliquant les principes de l'économie durable et circulaire en France. Les principaux acteurs publics doivent montrer l'exemple, pour être suivies par les citoyens.

En la matière, le « guide pratique à l'usage des acheteurs : Concevoir et mettre en œuvre une politique d'achat bois responsable », co-édité par l'ATIBT, le WWF et FSC en 2014, montre la voie. Une politique responsable d'achats de bois et de papier, c'est possible !

# DES RECOMMANDATIONS POUR PROGRESSER

## POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT DE BOIS/PAPIER

- Mettre en place une politique globale, appliquée à l'ensemble des produits et des sites.
- Promouvoir le bois en remplacement de matériaux à empreinte écologique supérieure, notamment dans la construction et la rénovation du bâtiment.
- Privilégier les usages proches de la ressource et à haut rendement, surtout pour des usages à faible durée de vie comme pour le bois énergie.
- Prendre des engagements clairs et précis et les communiquer de manière transparente et pro active.
- Communiquer auprès des agents, des citoyens, des fournisseurs ou des clients.

## CONSOMMATION ET ACHATS RESPONSABLES

- Sensibiliser et impliquer les agents pour une consommation responsable.
- Editer une politique 'contre le bois illégal' et 'zéro déforestation'. Au-delà, prendre des engagements clairs de durabilité au travers de ces achats.
- Privilégier l'utilisation de bois certifiés FSC, certification garantissant un niveau minimum de performance suffisant partout dans le monde.
- Fournir un cahier des charges détaillé à ses prestataires comprenant des garanties solides d'écoconception.
- Mettre en place des indicateurs de suivi de la consommation de bois et papier de l'organisation.
- Fixer des objectifs quantitatifs de consommation et si pertinent des engagements de baisse (papier notamment).

## COLLECTER LES MATÉRIEAUX USAGÉS, RÉFLÉCHIR LE RÉEMPLOI PUIS LE RECYCLAGE DE CETTE RESSOURCE

- Penser une économie circulaire des usages des ressources forestières.
- Mettre en place des solutions pour trier plus efficacement et mieux les recycler.
- Suivre annuellement les quantités de bois collectées pour leur réemploi et leur recyclage ou, en dernier recours leur valorisation énergétique.
- S'engager avec une entreprise spécialisée dans la collecte et le tri (papier, bois).

## TRANSPARENCE

- Faire un bilan public régulier de l'empreinte bois/ papier de l'organisation.

**Merci pour la nature !**

## DES OUTILS POUR S'AMÉLIORER

### → Bois

- **Le guide pratique à l'usage des acheteurs. Concevoir et mettre en œuvre une politique d'achat bois responsable**

Co-édité par l'ATIBT, le WWF et FSC, ce guide encourage une politique responsable d'achats de bois et de papier des collectivités publiques. Il apporte des explications, solutions et conseils pratiques pour aider les collectivités à améliorer leur politique d'achats selon des critères environnementaux et de légalité des bois, et à favoriser les produits bois certifiés (tempérés comme tropicaux).



### → Papier

- **Baromètre PAP50**

Le Baromètre PAP50 évalue tous les 3 ans la politique papier d'un échantillon de grandes entreprises, collectivités ou institutions implantées en France.  
[www.riposteverte.com/barometre-pap50](http://www.riposteverte.com/barometre-pap50)



- **Classification des papiers**

Produite par le WWF, cette classification des labels et mentions environnementales utilisées sur les papiers graphiques en France est disponible et argumentée sur :  
[www.fr/choisirsonpapier](http://www.fr/choisirsonpapier)

# ENSEMBLE POUR RÉALISER LE BAROMÈTRE BOIS



Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre contre la dégradation de la nature et pour construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage. Le WWF s'engage chaque jour pour la protection et la bonne gestion des forêts. Afin d'encourager des pratiques plus responsables, le WWF promeut l'utilisation des papiers 100 % recyclés et certifiés FSC.

[www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)



Association à but non lucratif créée en 1951, l'ATIBT rassemble aujourd'hui un large réseau d'acteurs de la filière basés en Afrique et en Europe principalement. Très impliquée dans les problématiques de gestion forestière responsable et de certification, l'association assiste tous ses membres engagés dans un processus de certification ou de légalité des bois et elle participe activement aux discussions liées au mécanisme FLEGT, tant dans les pays africains (avec les accords de partenariat volontaire), qu'en Europe (Règlement Bois de l'Union Européenne). L'ATIBT assure la promotion du développement d'une filière durable, éthique et légale des bois tropicaux en tant que matière première naturelle, renouvelable et essentielle pour le développement socio-économique des pays producteurs.

[www.atibt.org](http://www.atibt.org)



L'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français. L'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation, santé maternelle, appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

#### AUTEURS :

Charles Coustères, Jean Bakouma, Daniel Vallauri.

#### REMERCIEMENTS :

Diane Simiu, Nicolas Loz, Pauline Soudier (WWF-FR)

#### MISE EN PAGE :

Sambou-Dubois

#### IMPRESSION :

Édition uniquement électronique

Si vous choisissez d'imprimer le fichier pdf, n'oubliez pas que le papier est précieux. Utilisez le mode « recto verso » et/ou livret (deux feuilles par pages), utilisez un papier responsable, partagez vos archives et recyclez quand l'imprimé devient inutile.

	<p><b>Notre raison d'être</b> Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.</p> <p><a href="http://www.wwf.fr">www.wwf.fr</a></p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**Je ne suis pas  
un déchet  
mais une ressource,  
recyclez-moi.**